

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: ORGANISATION PAR LA BOULANGERIE DE FRED D'UNE DEGUSTATION DANS LE CADRE DE LA "SEMAINE ZEN"

DÉCISION N° DM-23-092 EN DATE DU 13 FEVRIER 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des séniors ;

**CONSIDÉRANT** la proposition faite par la Boulangerie de Fred, sise 8 avenue du Château 94300 Vincennes, d'organiser une dégustation entre le lundi 13 février 2023 et le vendredi 17 février 2023 à destination des séniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen » ;

## DÉCIDE

**DE SIGNER** une convention avec la Boulangerie de Fred, sise 8 avenue du Château 94300 Vincennes, pour l'organisation d'une dégustation entre le lundi 13 février 2023 et le vendredi 17 février 2023 à destination des séniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230213-Imc1H10512H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/02/2023

Date de Publication: 13/02/2023